



RÉUSSIR ENSEMBLE

LA GESTION DE NOS DÉCHETS

COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de
Lunéville à Baccarat

» MA FACTURE

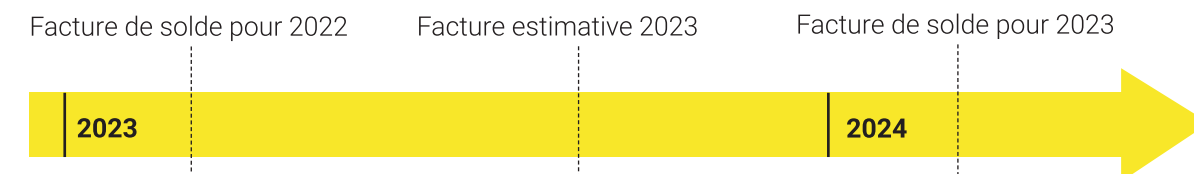
La facturation est désormais éditée par la Communauté de Communes. C'est la collectivité qui est chargée du recouvrement des sommes dues par les usagers, pour le compte du prestataire au titre de l'année 2022.

// ANNÉE 2022

Au titre de l'année 2022, un premier acompte, estimatif, a déjà été versé par les usagers (facture d'octobre 2022). La régularisation de l'année 2022, basée sur le nombre réel de levées effectué par chaque foyer, va intervenir au mois de mars 2023.

// ANNÉE 2023

Au titre de l'année 2023, une facture estimative sera adressée par la Communauté de Communes aux usagers, au cours du second semestre 2023. La régularisation de l'année 2023, basée sur le nombre réel de levées effectuées par chaque foyer, interviendra début 2024.



» MENSUALISATION ?

Les usagers ayant précédemment opté pour la mensualisation auprès de Veolia, verront sa résiliation automatique à échéance des sommes dues au titre de l'année 2022.

Disponible début 2023 via le site www.trions.fr, l'accès à un espace numérique personnel sécurisé, permettra aux usagers qui le souhaitent la mise en place de la mensualisation auprès de la Communauté de Communes.

» POLITIQUE DE LA PROPRETÉ DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

Au 1^{er} janvier 2023, les élus de la Communauté de Communes ont fait le choix d'arrêter un contrat de délégation de service public qui liait l'intercommunalité à un prestataire unique pour la gestion des déchets. Ce contrat déléguait pour 10 ans l'ensemble de la collecte et du traitement des déchets, la gestion des déchetteries intercommunales et l'ensemble de la gestion et du recouvrement de la facturation.

POURQUOI CE CHOIX ?

Ce contrat, tel qu'initié par l'ancien exécutif de la Communauté de Communes, comportait des clauses de révisions annuelles des tarifs telles que, par exemple, les sommes à recouvrer en 2023 auprès des usagers du service auraient bondies **de plus de 40% en 2023 !**

Hausse vertigineuse des tarifs et qualité de service jugée par beaucoup de nos concitoyens loin d'être à la hauteur des exigences, j'ai donc entamé dès le lendemain de mon élection à la présidence de la CCTLB, un vaste cycle de travail, de rencontres et d'échanges avec comme consignes que nos services publics puissent reprendre les rênes d'une compétence majeure du territoire.

Rapidement, et compte tenu de la nature même du contrat qui liait l'intercommunalité au prestataire, l'option la plus sage était d'envisager la rupture du contrat et la remise à plat de notre politique de la propreté.

Aussi, plutôt que tout déléguer à un prestataire unique, nous avons opté pour ouvrir à la concurrence chaque secteur et cherché, par tous les moyens, à contenir la hausse des coûts annoncée par l'inflation généralisée des prix : la collecte des déchets ménagers d'un côté, le traitement de l'autre, le verre, etc. Nous avons également fait le choix de reprendre nos déchetteries en régie (gestion directe par l'intercommunalité).

QU'EST-CE QUE CELA CHANGE ?

Nous retrouvons des marges de manœuvre, notamment sur la qualité du service rendu par nos prestataires. Avec des durées d'engagement plus courtes, nous serons libres de changer de prestataire de service plus rapidement, si le service ne correspond pas à nos attentes.

Financièrement, malgré la hausse du volume des déchets à traiter (+ 5% depuis 2019) et celle, importante, du volume des déchets ménagers (+13% depuis 2019), nous contenons autant que faire se peut l'envolée des tarifs.

LES CHIFFRES SONT TÊTUS

Pourtant, dans un contexte d'inflation et de flambée généralisée des coûts, les tarifs pour 2023 évoluent à la hausse. De l'ordre de 2,80€ par mois pour une famille de 4 personnes et 12 levées annuelles alors que, sans action de la part de vos élus, les tarifs auraient mécaniquement augmenté d'environ 7€ par mois pour la même famille et le même nombre de levées.

Nous ne pouvons bien évidemment pas nous satisfaire de ce constat. Mais les chiffres sont têtus : **seule la baisse franche des volumes de nos déchets peut avoir une action directe sur les tarifs.** Partout où c'est possible, il nous faudra impérativement réduire le poids de ce que nous jetons à la poubelle ou déposons en déchetterie.

Le dossier de nos déchets est loin d'être clos. Et s'il n'y a que peu d'alternatives, nous allons malgré tout continuer à travailler pour trouver et adopter toutes les solutions qui nous permettront de contenir la hausse des coûts, déjà annoncée pour les années à venir.

Bruno Minutiello

Président de la CC du territoire de Lunéville à Baccarat



RÉUSSIR ENSEMBLE

LA GESTION DE NOS DÉCHETS

A RETROUVER BIENTÔT DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES

» DÉBUT 2023

- Guide de la Propreté : infos pratiques, horaires, modalités, ...
- Calendrier annuel de collecte : un support à conserver

» 1^{ER} TRIMESTRE 2023

- Guide du parfait composteur (les astuces et bonnes pratiques)
- Lettre du tri sélectif (actualité du territoire, bons plans, conseils)

» 1^{ER} JANVIER 2023 : CE QUI CHANGE (OU PAS)

CA NE CHANGE PAS

JOUR DE COLLECTE DES POUBELLES



PAS DE CHANGEMENT

ÉVOLUTION POSSIBLE

1^{ER} TRIMESTRE 2023*

JOUR DE COLLECTE DES SACS JAUNES



PAS DE CHANGEMENT

ÉVOLUTION POSSIBLE

1^{ER} TRIMESTRE 2023*

CONSIGNES DE TRI SÉLECTIF



PAS DE CHANGEMENT

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



PAS DE CHANGEMENT

ÉVOLUTION POSSIBLE

1^{ER} TRIMESTRE 2023

CONTENEURS ENTERRÉS



PAS DE CHANGEMENT

DÉCHETTERIES



PAS DE CHANGEMENT

OBTENIR DES SACS JAUNES



PAS DE CHANGEMENT

POINT D'ACCUEIL À LUNÉVILLE



PAS DE CHANGEMENT

» UN MÊME JOUR DE LA SEMAINE POUR LES COLLECTES

* MISE EN PLACE PROGRESSIVE COURANT DU 1^{ER} TRIMESTRE 2023

Demandée lors des concertations citoyennes, les ramassages auront lieu le même jour de la semaine (mais toujours en alternance une semaine sur deux (hors Lunéville, Baccarat et Chanteheux). Par exemple : lundi semaine 1 : collecte du tri sélectif, lundi semaine 2 collecte du bac, lundi semaine 3 collecte du tri, etc.

NOUVEAUTÉS

DÉCHETS VERTS*



ARRIVÉE
1^{ER} SEMESTRE

BIODÉCHETS



COURANT 2023

ESPACE NUMÉRIQUE PERSONNEL*



ARRIVÉE
COURANT JANVIER

SITE INTERNET DEDIE



WWW.TRIONS.FR

EN LIGNE
DÉBUT JANVIER

» DÉCHETS VERTS

Jusqu'à présent déployée uniquement auprès des habitants des communes de l'ex-CCL, la collecte des déchets verts s'apprête à couvrir tout le territoire intercommunal.

» ESPACE NUMÉRIQUE PERSONNEL

Demandé lors des consultations citoyennes : mise en place d'un espace numérique personnel et sécurisé, accessible depuis le site www.trions.fr -> Relevé des levées en temps réel, facilitation de la mensualisation, dématérialisation des démarches, ...

RÉGLEMENT

JOURS DE COLLECTE

CONSIGNES DE TRI

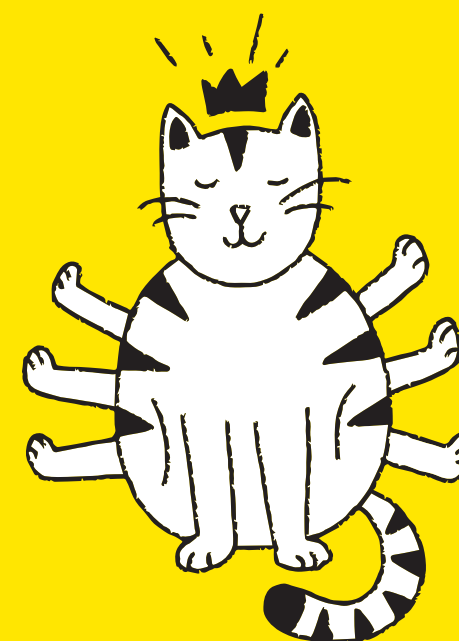
DÉCHETTERIE

DÉCHETS VERTS

MENSUALISATION

PROFESSIONNELS

TARIFICATION



TRIONS.FR

LE BON RÉFLEXE POUR TROUVER
TOUTES LES INFOS
SUR LA GESTION DES DÉCHETS



numéro vert

0 800 710 387



contact@trions.fr

RÉUSSIR ENSEMBLE

LA GESTION DE NOS DÉCHETS



f @trions.fr

COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de
Lunéville à Baccarat